

Relevé des décisions

Conseil Municipal du 9 Octobre 2025

Le Conseil Municipal de WARHEM s'est réuni le Jeudi 9 Octobre 2025 à 19 heures en séance ordinaire en Mairie sous la présidence de M. Pierre BOUTTEMY, Maire.

Après avoir pris connaissance des décisions prises par Monsieur le Maire au titre de ses délégations les élus ont adopté à l'unanimité :

- La décision modificative N° 1 du budget primitif 2025. Elle prend en compte notamment une subvention attribuée :
- 1) à l'Association Loisirs Populaires permettant de verser un acompte en 2025 pour les classes de découvertes destinées aux élèves des classes de CE et CM en 2026 au Puy du Fou.
- 2) au Musée Maritime Portuaire de Dunkerque suite à la délibération du Conseil Municipal du 17 Septembre

Cette DM1 ne modifie pas le budget global 2025 c'est un transfert entre chapitres.

Les élus ont été informés de la décision de Monsieur le Maire de mettre fin à son mandat de Maire par courrier à Monsieur le Préfet qui sera déposé le 13 Octobre 2025.

Dès que le Préfet aura accepté sa démission le Conseil Municipal sera convoqué pour l'élection du Maire et des Adjoints.

P. BOUTTEMY restera conseiller municipal et conseiller communautaire jusqu'au prochain renouvellement général des conseillers municipaux.

Monsieur le Maire a fait part de son inquiétude face aux difficultés rencontrées par les mouvements du personnel enseignant de l'Ecole Notre Dame. Il a pris contact à ce sujet avec la direction diocésaine afin qu'une stabilité soit assurée.

Une information a été donnée concernant une réunion importante avec la DREAL et le SIROM le 16 Octobre au sujet de l'évolution administrative préfectorale des conditions « post exploitation » de l'ancienne décharge (Chemin de la Butte).

Le rallye du pays du Lin traversera la partie EST du territoire de la Commune le Samedi 25 Octobre.

Le Maire de Warhem
P. BOUTTEMY



